AVIS DE MOTION ET
PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2024-11-1

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT AYANT COMME OBJET DE CONSTITUER UN FONDS DE ROULEMENT

Madame Ginette Richard, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 291-2-2024 ayant comme objet de constituer un fonds de roulement.

Le projet de règlement PR2024-11-1 intitulé : « *Règlement ayant comme objet de constituer un fonds de roulement* » est déposé par Madame Ginette Richard, conseillère, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 5e jour novembre 2024.

Le directeur général et greffier,

Patrick Delisle, gma